



GRANDLYON
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Séance du **30 novembre 2009**

Délibération n° 2009-1101

commission principale : urbanisme

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Lyon

objet : Etude de déclinaison opérationnelle des besoins en habitat - Convention de participation financière

service : Délégation générale au développement urbain - Direction de l'habitat et du développement solidaire urbain

Rapporteur : Monsieur David

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : 20 novembre 2009

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : 1er décembre 2009

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Charrier, Daclin, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mme David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R, Bouju, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bailly-Maitre, Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Chabert, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagonne, MM. David G., Desbos, Deschamps, Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Fournel, Galliano, Gentilini, Geourjon, Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Hugué, Imbert Y, Imbert A, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Lyonnet, Millet, Muet, Mme Pesson, M. Petit, Mme Pierron, MM. Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Serres, Sturla, Suchet, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touleron, Touraine, Uhrich, Vaté, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yéréman.

Absents excusés : Mme Elmalan (pouvoir à M. Plazzi), M. Buna (pouvoir à M. Charles), Mmes Guillemot (pouvoir à M. Longueval), Besson (pouvoir à M. Touleron), MM. Barral (pouvoir à M. Crimier), Blein (pouvoir à M. Lebuhotel), Balme (pouvoir à M. Claisse), Mme Bocquet (pouvoir à M. Gignoux), M. Darne JC. (pouvoir à M. Ferraro), Mme Dubos (pouvoir à M. Serres), MM. Fleury (pouvoir à M. Desseigne), Forissier (pouvoir à M. Quiniou), Genin (pouvoir à M. Lévêque), Mme Ghemri (pouvoir à M. Albrand), MM. Goux (pouvoir à M. Flaconnèche), Le Bouhart (pouvoir à M. Thivillier), Meunier (pouvoir à M. Cochet), Morales (pouvoir à M. Vincent), Ollivier (pouvoir à M. Reppelin), Réale (pouvoir à M. Passi), Mme Revel (pouvoir à M. Grivel), MM. Roche (pouvoir à M. David G.), Terracher (pouvoir à M. Chabrier), Terrot (pouvoir à M. Lelièvre), Turcas (pouvoir à M. Buffet), Mme Vallaud-Belkacem (pouvoir à Mme Tifra), M. Vergiat (pouvoir à M. Léonard).

Absents non excusés : M. Calvel, Mmes Peytavin, Bab-Hamed, M. Louis, Mmes Palleja, Perrin-Gilbert, M. Pillonel.

Séance publique du 30 novembre 2009**Délibération n° 2009-1101**

commission principale : urbanisme

commune (s) : Lyon

objet : **Etude de déclinaison opérationnelle des besoins en habitat - Convention de participation financière**

service : Délégation générale au développement urbain - Direction de l'habitat et du développement solidaire urbain

Le Conseil,

Vu le rapport du 12 novembre 2009, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Dans un contexte de forte évolution de la conjoncture des marchés de l'habitat et compte-tenu des sollicitations des opérateurs, la ville de Lyon a décidé d'engager une importante étude sur les besoins en habitat à satisfaire à horizon 5 à 10 ans et leur déclinaison opérationnelle par secteur géographique et à l'échelle des secteurs de projet.

La Ville a proposé à la Communauté urbaine d'être partenaire de cette étude. Il sera ainsi possible de disposer d'un outil de cadrage et de suivi des besoins des différents segments de l'offre familiale ou spécifique de logements afin de prioriser les programmations thématiques (logement étudiant, résidences personnes âgées, résidences service, etc.).

Les objectifs de cette étude sont au nombre de trois :

- analyser qualitativement la demande lyonnaise et ses spécificités pour en tirer des préconisations en termes d'offre à développer,
- évaluer les besoins en logements sur les différents quartiers de la ville de Lyon à court et moyen terme (5 ans), pour une mise en œuvre du plan local de l'habitat (PLH) à l'échelle fine à partir d'une connaissance actualisée des besoins,
- prioriser et territorialiser une programmation en matière d'habitat à l'échelle de la Ville, en diffus et pour les sites de projet, pour faciliter la déclinaison opérationnelle des besoins par quartier ou type de quartier sur les différents segments y compris l'habitat spécifique : logement étudiant, résidences personnes âgées, résidences sociales, résidences service, etc.

La ville de Lyon concentre à la fois la part la plus importante des objectifs de réalisation de production neuve de logement du schéma de cohérence territoriale (SCOT) et l'essentiel des besoins en habitat des ménages spécifiques comme les célibataires, les isolés, les étudiants de la Communauté urbaine.

Compte tenu des enjeux, il est proposé que la Communauté urbaine participe au pilotage de cette mission et y contribue pour un montant maximum de 30 000 € nets de taxes, pour une dépense prévisionnelle de 107 640 € ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission urbanisme ;

DELIBERE**1° - Approuve :**

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 30 000 € au profit de la ville de Lyon dans le cadre de l'étude de déclinaison opérationnelle des besoins en habitat,

b) - la convention à passer entre la Communauté urbaine et la ville de Lyon définissant notamment les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - Autorise monsieur le président à signer ladite convention.

3° - La dépense de fonctionnement sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal de la Communauté urbaine - exercice 2009 - compte 657 340 - fonction 72 - opération n° 0853.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 2 décembre 2009.